



## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion :** Atelier thématique n°5 : Entrées de villages - Espaces publics

**Date :** Mercredi 4 mars 2020

**Lieu :** Mairie  
80240 GUYENCOURT-SAULCOURT

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **10h -12h :** Visite des sites en minibus
- **12h-13h30 :** Pause déjeuner
- **13h30-14h :** Accueil des participants
- **14h-16h30 :** Groupe de travail

## Participation :

Visite en minibus (10h-12h30) : 5 participants

Groupe de travail (13h30-16h30) : 24 participants

### Animation de la réunion :

BAERT Xavier - Chargé de mission Urbanisme et Habitat du PETR Cœur des Hauts-de-France

BLOND Sylvain - Paysagiste

DE CHAMBRUN Julia - Cabinet SEED

PORET Nina - Cabinet SEED

### Participants :

BELMÈRE Jordan - Ouvrier espaces verts

BLONDELLE Jean-Marie - Maire de la commune de Guyencourt-Saulcourt

COLASANTE Claudette - Elue de la commune de Quivières

COULON Claude - Maire de la commune de Combles

CRAPPIER Magali - Maire de la commune de Bouchoir

DECAUX Jacques - Maire de la commune de Sorel

DECOMBLE Christophe - Maire de la commune d'Equancourt

DEKEN Bruno - Association APNEHS

DEVISME Pascal - Responsable des espaces verts de la mairie de Péronne

DOUAY Christophe - Entrepreneur paysagiste

FOSSÉ Bruno - Maire de la commune de Maurepas

FRIZON Hervé - Maire de la commune de Croix-Moligneaux

GAHON Michel - Conférencier amateur, professeur de lettres modernes

GAILLARD Romain - Responsable technique de la ville de Ham

LEBUT Camille - Responsable du service juridique de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme

LEFÈVRE Alexandre - Conseil Départemental de la Somme, Pôle Attractivité

LINÉATTE Thierry - Maire de la commune de Chaulnes

MARÉCHAL Annick - Vice-Présidente de la Communauté de Communes Terre de Picardie - Maire de la commune de Vauvillers

PEUVION Jean

PRÉVOT Jean-Paul - Elu de la commune de Bernes

PRUVOST Christian - 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Lesbœufs

RAUWEL Thérèse - CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

SANDRAS Bernard - Directeur de l'Office de Tourisme Haute Somme

VION Catherine - Chargée de mission Environnement/Déchets de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme

## I) Visite en minibus



**Itinéraire de parcours de la visite**

De 10h à 12h30, une balade paysagère à bord d'un minibus a été l'occasion d'échanger autour de la thématique de la journée. Un parcours avait été préalablement défini afin d'explorer des éléments en lien avec les espaces publics et entrées de villages.

Ainsi, différents éléments ont été observés le long du parcours et six temps d'arrêts ont été marqués :

- Entrée de village - Heudicourt (arrêt) ;
- Rue de la Ville - Heudicourt ;
- Centre d'Heudicourt (arrêt) ;
- Rue Revelon - Heudicourt ;
- Entrée de ville d'Epehy ;
- Chaussée Brunehaut - Epehy (arrêt) ;
- Abord de l'église d'Epehy ;
- Entrée de village - Ronssoy ;
- Rue Charles de Gaulle - Ronssoy ;
- Abords de la salle de fête de Ronssoy (arrêt) ;
- Entrée de village - Templeux-le-Guérard ;
- Rue de Dessous, rue de la Censé - Templeux-le-Guérard ;

- Entrée de ville - Roisel ;
- Rue du Nouveau Monde - Roisel ;
- Usor de Roisel (arrêt) ;
- Entrée de village - Villers Faucon ;
- Parvis de l'Église - Villers Faucon ;
- Rue du Château - Villers Faucon ;
- Rue de Villers Faucon, rue du château, rue de l'Église - Guyencourt-Saulcourt ;
- Chapelle de Guyencourt-Saulcourt (arrêt).



Entrée du village d'Heudicourt

## II) Déroulement de l'atelier

L'atelier thématique de l'après-midi s'est organisé en deux groupes et d'une projection de photos selon les sous-thématiques suivantes :

- **Entrées de villages** : entrées paysagères, habitations et bâtiments en entrée de village, sorties de villages, silhouettes de villages ;
- **Rues** : rues enherbées et végétalisées, végétalisation des pieds de bâtiments, alignements d'arbres, rues minérales, rues dégradées ;
- **Espaces publics** : abords d'église et de bâtiments publics, espaces intermédiaires entre rues, espaces de loisirs, mails d'arbres, usoirs ;
- **Mobilier** : abribus, transformateurs, conteneurs de tri sélectif.

A la suite de la projection de séquence de photos thématiques, des échanges ont été animés afin de recueillir les enjeux et les pistes d'actions des participants. Ensuite, des freins, des méthodes, des aides financières mobilisables, ainsi que des acteurs ont été identifiés.



Groupes de travail de l'après-midi

### III) Enjeux généraux tirés de la journée de concertation

#### Préconisations :

##### Entrées de villages :

- Déplacer ou masquer par des plantations les espaces de dépôts en entrée de village ;
- Eviter la présence de friches en entrée de village ;
- Lier la création de fossés à des aménagements paysagers via la plantation d'arbres ou de haies en bordure ;
- Supprimer les câbles électriques aériens ;
- Veiller au positionnement des constructions nouvelles afin de ne pas impacter les entrées de villages. Maintenir une périphérie boisée autour de ces nouvelles implantations ;
- Veiller à la matérialité des toitures et façades ;
- Harmoniser les couleurs et matériaux des façades des bâtiments visibles en entrées de village afin de garder une cohérence avec le cadre bâti patrimonial ;
- Inciter les propriétaires des parcelles en entrée de village, à planter des arbres/essences locales qui s'intègrent facilement dans le paysage ;
- Identifier et prendre en compte les points de vue des silhouettes de village pour les nouveaux aménagements afin de les préserver voire de les améliorer ;
- Eviter l'implantation d'éoliennes dans l'axe des points de vue vers les silhouettes de villages, en particulier dans l'axe des clochers avec lesquels elles peuvent entrer en concurrence ;
- Valoriser les entrées de villages par les plantations d'arbres d'alignements ou d'arbustes ;
- Préserver au maximum les pâtures en apportant un cadre végétal qualitatif et patrimonial ;
- Eviter l'usage de bâche pour les plantations et privilégier un paillage végétal ou minéral qui limite les arrosages, nourrit le sol et limite le développement des adventices ;
- Conserver et entretenir les éléments patrimoniaux (calvaires/cimetières militaires et civils).

##### Espaces publics :

- Inciter à la plantation en pied de façade sur l'ensemble du village. Réserver une bande de pleine terre à cet effet lors de l'aménagement des trottoirs ;
- Préserver les espaces de rencontre et mettre en œuvre des aménagements attractifs (tels que boulodrome) ou en préservant/plantant des arbres fruitiers appréciés des habitants ;
- Préserver l'ouverture des espaces publics en limitant l'usage de clôtures et grillages ;
- Végétaliser les stationnements, en alternant places de stationnements et plantations d'arbres, et en privilégiant les revêtements perméables tels que le pavé joint-gazon ;
- Privilégier l'enherbement des trottoirs au minéral ;
- Conserver une accessibilité sur les trottoirs pour faciliter le cheminement et éviter un phénomène de dégradation ;
- Pour les revêtements de trottoir minéral, privilégier l'usage de matériaux légers et perméables tels que le schiste rouge ;
- Préserver et valoriser les espaces végétalisés dans les communes ;
- Valoriser le patrimoine des villages via un aménagement qualitatif des espaces publics ;

- Permettre l'accessibilité des espaces publics et notamment des trottoirs, par des aménagements permettant la mobilité des personnes à mobilité réduite.

#### Mobilier :

- Veiller au positionnement des conteneurs de tri et transformateurs, en les éloignant des bâtiments remarquables, et en préservant les perspectives remarquables du village ;
- Veiller au modèle de conteneur de tri, qui étant souvent visible se doit d'être qualitatif et en harmonie avec le cadre architectural dans lequel il s'insère ;
- Uniformiser le mobilier urbain et la signalétique à l'échelle du PETR ;
- Veiller à l'aménagement de l'environnement proche des conteneurs de tri ;
- Veiller à l'intégration des postes transformateurs en lien avec le contexte architectural. Si ces derniers sont à proximité de bâtiments remarquables ou situés sur des perspectives remarquables, il est préférable d'utiliser d'une couleur unie et sombre afin de ne pas dénaturer les éléments qualitatifs à proximité ;
- Dans le cas de mise en peinture des postes transformateurs, veiller au choix des couleurs et des motifs dessinés ;
- Intégrer davantage de signalétiques dans les villages : orientation vers des chemins de balade ou des espaces de sociabilité (tours de villages), amélioration de la sécurité dans les villages.

#### **Outils/Moyens/Aides :**

- Achat de la propriété située en entrée de village par la commune puis location ;
- Prioriser les interventions à proximité des lieux emblématiques comme les monuments ou les espaces publics ;
- Aide des intercommunalités avec, par exemple, la Communauté de Commune de l'Est de la Somme qui offre une aide de 5% sur le budget annuel d'entretien des espaces verts en cas de participation aux concours des villages fleuris et 5% complémentaire dans le cadre d'une politique de fleurissement ;
- Moyens délivrés par les promoteurs éoliens ;
- Solidarité entre communes et/ou sur la base du bénévolat des habitants pour l'entretien des espaces verts (ex: mise à disposition de broyats en libre-service) ;
- Participation des habitants à la végétalisation des rues par la plantation en pied de façade ou par le biais d'opérations de plantation ou d'entretien ;
- Sensibilisation des habitants aux méthodes à bas coût et respectueuses de la qualité paysagère des espaces publics, ainsi qu'aux techniques de fleurissement via des espèces locales ;
- Créer des rendez-vous réguliers sur les espaces publics pour en conforter les usages ;
- Conseils apportés par le département aux gîtes en vue de leur classement ;
- Dispositif patrimoine protégé du département pour la restauration d'ouvrages d'art ;
- Aide de la région à hauteur de 50% / Nature en chemin pour la végétalisation (Plantation de haies, Plantation d'arbres fruitiers, Ensemencement de bandes refuges herbacées, Création ou restauration de mares) ;
- Intégrer les espaces publics aux parcours de randonnée afin de les valoriser et de conforter leurs usages ;

- Conseils aux communes par des structures spécialisées dans le tourisme ou dans le patrimoine/paysage afin de mettre en place des actions adéquates et tester des « bonnes pratiques » ;
- Incitation ou réglementation dans les Plan Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) ou permis de construire.

### **Freins :**

- Difficultés d'intervention dans les parcelles privées et du dialogue avec les propriétaires ;
- Plantations en bordure de voirie contraintes par le nécessaire passage des engins agricoles ;
- Difficulté de maintien des espaces plantés en bordure de champ à cause du labourage ;
- L'interdiction d'usage des produits phytosanitaires entraîne des difficultés pour l'entretien des circulations piétonnes ;
- Difficulté d'entretien des espaces verts par manque de ressources humaines ou de moyens financiers des communes ;
- Temporalités contraignantes des demandes de financements pour la végétalisation des espaces publics : temps long entre le moment du dépôt du dossier et la réalisation du projet ;
- Pas de moyens de contrôle sur certains travaux réalisés par les particuliers : isolations par l'extérieur (plastique posée à l'extérieur des maisons), mise en place de panneaux photovoltaïques, etc. ;
- Conflits de propriété entre le public et le privé dans le cadre de la restauration de certains éléments patrimoniaux (ex: chapelles) ;
- Végétalisation parfois impossible : emplacement des réseaux souterrains.

### **Acteurs :**

- Agents d'entretiens et entreprises d'espaces verts ;
- Communes ;
- Habitants / particuliers ;
- Intercommunalité ;
- PETR Cœur des Hauts-de-France ;
- Région Hauts-de-France ;
- Services départementaux ;
- Somme Tourisme.

## Conclusion

Compte tenu du caractère « ouvert » du paysage, la silhouette des villages s’appréhende de loin et est la première impression des villages. Elle est donc un premier niveau d’attention à porter avant l’entrée. Les villages bénéficient d’un cadre boisé remarquable qui encadre et valorise le bâti.

La partie visible des bâtiments ainsi que leur cadre végétal sont donc un des principaux enjeux pour la qualification des entrées de villages. Même si de nombreuses situations relèvent du cadre privé, ne facilitant pas l’intervention des communes, de nombreuses solutions restent possibles pour valoriser les villages. Végétalisation des abords de voiries et choix des matériaux viennent ensuite compléter la liste des enjeux. Cela concerne à la fois les entrées, mais aussi le cœur du village, ainsi que la voirie.

L’identité paysagère des cœurs de village demande peu de moyens pour qualifier ces rues. En effet, un simple enherbement et des alignements d’arbres sont souvent le meilleur choix pour valoriser l’espace, ainsi que l’utilisation de revêtements légers tels que le gravier. La question de leur entretien pose souvent question, les communes manquant parfois de moyens, mais la participation des habitations qui végétalisent eux-mêmes et entretiennent les pieds de façade, la solidarité entre villages et des aides des collectivités permettent de minimiser les coûts pour les communes et de maximiser les bénéfices en termes de qualité de vie.